

N° 2024-101

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES POUR LE
COMPTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DU CIAS**

L'an deux mil vingt-quatre le 04 décembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le vingt-sept novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (donne pouvoir à Mme Evelyne FAGGIANELLI), PAVIET Rose (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme MARTINOD Marie
M. TRAISSARD Robert

En exercice : 27	Présents : 21	Absents : 6	dont pouvoir : 4
------------------	---------------	-------------	------------------

Le Président rappelle que la Communauté de Communes les Versants d'Aime et le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Versants d'Aime (CIAS) ont signé une convention constitutive de groupement de commandes pour le renouvellement des contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2020, conformément au code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

Le marché signé en janvier 2020 arrive à son terme le 31 décembre 2024. Aussi, il convient de désigner un nouveau titulaire.

Pour ce faire, un appel d'offres ouvert a été lancé le 26 juillet 2024.

La Commission d'appel d'offres du 26 novembre 2024 a attribué le marché public de services d'assurances pour le compte de la Communauté de Communes les Versants d'Aime et du CIAS :

- 1 Lot N°1 ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS à GROUPAMA RHÔNE ALPES AUVERGNE, 50 rue de St Cyr, 69 251 LYON CEDEX 09 ;
- 2 Lot N°2 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE à SMACL Assurances, sise 141 av. Salvador-Allende, CS 20 000, 79 031 NIORT CEDEX 9 ;

- 3 Lot N°3 ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE à SMACL Assurances, sise 141 av. Salvador-Allende, CS 20 000, 79 031 NIORT CEDEX 9.

Les contrats prennent effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 4 ans avec, pour chacune des parties, une faculté de résiliation à l'échéance du 1er janvier de chaque année notifiée par la partie en prenant l'initiative à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 4 mois.

Les conditions tarifaires sont les suivantes :

- 4 Lot N°1 ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS, prime annuelle de 37 937,10€ TTC/an ;
- 5 Lot N°2 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE, prime annuelle de 11 664,46€ TTC/an y compris la protection juridique de 1 910,43€ TTC/an, les indemnités contractuelles pour enfants confiés de 1 487,86€ TTC/an et l'atteinte à l'environnement accidentelle ou non de 3 277,30€ TTC/an.
- 6 Lot N°3 ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, prime annuelle de 26 017,37€ TTC/an y compris le risque préposé en mission de 614,27€ TTC/an, et les marchandises transportées de 177,00€ TTC/an.

Les franchises contractuelles sont les suivantes :

- 7 Lot N°1 ASSURANCES DOMMAGE AUX BIENS :
 - 10% du montant des dommages avec un minimum de 5 000€ et un maximum de 50 000€ pour les garanties suivantes : Incendie, évènements climatiques, ruissellement des eaux, coulées de boue, avalanches, vandalisme, émeutes, mouvements populaires et catastrophes naturelles
- 8 Lot N°2 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE
 - Tout sinistre sauf corporel, 750€
- 9 Lot N°3 ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE
 - Garantie conducteur : pas de franchise ;
 - Aucun véhicule de remplacement pour les PL et véhicules spéciaux.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0


Vu le code général des Collectivités Territoriales,

- AUTORISE le Président à signer le marché de services d'assurances pour le compte de la Communauté de Communes et du CIAS.

FAIT ET DELIBERE LE 04 DECEMBRE 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX